

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un plan de financement pour la Transalpine

Le 6 novembre 2000, sur le thème " Un plan de financement pour la Transalpine " s'est tenue à Lyon, une réunion présidée par Messieurs Raymond Barre et Sergio Pininfarina. Elle a regroupé une vingtaine de participants français et Italiens, banquiers et chefs d'entreprise (cf. liste jointe) notamment des régions immédiatement concernées, Piémont et Rhône-Alpes. C'est la première fois que d'importantes personnalités du monde économique et financier se réunissaient pour soutenir le projet et émettre des propositions pour un financement privé.

Rappel du contexte

Réunis à Modane, en mai 2000, les Ministres des transports de France et d'Italie avaient évoqué pour la première fois, la nécessité de recourir partiellement au financement privé du projet. Sans cet apport, la réalisation de la liaison mixte voyageurs/marchandises et sa mise en service en 2015 ne pourraient être assurées. La Commission Inter-Gouvernementale avait pour mission de travailler selon ces orientations.

Poursuivant l'action qu'ils ont engagé depuis plusieurs années, les deux comités français et italien pour la Transalpine ont travaillé dans le sens préconisé par les deux Ministres et présentent, aujourd'hui, un projet de financement autour d'un partenariat public privé

Décisions et propositions émises le 6 novembre par les deux Comités

Le projet Lyon Turin ne se fera que par un financement mixte : il ne peut pas être financé à 100% par le privé comme Eurotunnel, ni en sens inverse par un financement totalement public, étant donné les contraintes budgétaires et d'endettement public limitant les garanties et financements publics dans les deux pays.

La réunion s'est appuyée sur la présentation d'études financières préliminaires réalisées du côté français et italien et notamment celle menée, au 2ème semestre 2000, par la banque San Paolo et la Cassa di Risparmio di Torino. Elles montrent que **sur la partie internationale** (soit 8 milliards d'euros incluant les besoins de financement), il est possible de procéder à un partage des risques entre le secteur public et le secteur privé. **Ce financement mixte est estimé aujourd'hui à 40 % pour le privé et 60 % pour le public**, selon la technique du " project financing ", où le remboursement des prêts provient des seuls revenus du projet et en incluant des capitaux propres privés et publics, et des subventions des pouvoirs publics.

Afin de faire avancer le dossier, les institutions financières présentes le 6 novembre à Lyon, (Banque San Paolo, la Cassa di Risparmio di Torino, Caisse des Dépôts et Consignations, Cassa Depositi e Presti, la Banque Européenne d'Investissement) ont créé **un groupe de travail international chargé d'élaborer un plan de financement collectif, public-privé. Ces propositions devront aider les chefs d'Etats et les Ministres responsables des deux pays à prendre une décision ferme lors du prochain sommet franco italien.** Ce groupe de travail souhaite s'ouvrir à d'autres participations et notamment aux milieux du transport.

La prochaine réunion conjointe des deux bureaux aura lieu fin juillet.

Les premières possibilités de montage financier

1/ Ce groupe de travail examinera **les possibilités de montage financier créatif faisant appel, d'une part aux prêts bancaires et aux capitaux propres mais aussi au marché obligataire, notamment**

sous forme d'emprunt régional. A cet égard, les possibilités de concours des diverses collectivités territoriales intéressées sous forme de garanties seront examinées.

2/ A noter : l'implication de la Banque Européenne d'Investissement dans le projet de financement collectif permettrait d'obtenir un accès aux marchés obligataires profitant de la qualité de sa signature triple A.

3/ Enfin, la Caisse des Dépôts et Consignations qui soutient le projet en raison de son impact économique positif sur l'aménagement du territoire, va devenir membre du Comité de la Transalpine. Elle pourrait contribuer au financement. Quant aux fonds d'épargne, gérés par la Caisse, ceux-ci permettent d'obtenir des taux d'intérêt très bas et des durées très longues jusqu'à 40-60 ans, mais pour des montants et des objets limités (investissement de sécurité).

4/ Parallèlement, les institutions financières italiennes présentes ont rappelé leur soutien et leur implication totale dans le projet de financement collectif public-privé.

En conclusion, Messieurs Raymond Barre et Sergio Pininfarina ont synthétisé les travaux autour de 4 points :

1/ il y a urgence à réaliser le projet global de liaison ferroviaire dans les 15 prochaines années car :

1. Les liaisons routières et ferroviaires seront saturées dans 10 ans.
2. C'est un frein au développement des échanges entre la France et l'Italie : l'offre crée la demande et ce projet demeure vital pour la compétitivité et le dynamisme européens dans le domaine des services logistiques
3. Elle permettra de réguler le transport routier tout en limitant les risques d'accident et de pollution dans les Alpes

2/ il y a urgence à raccourcir les délais de mise en œuvre. Il est inacceptable que cette construction s'étende sur 35 ans, alors que le tunnel du Saint-Gothard sera construit en moins de 15 ans, et que le "vieux" tunnel du Mont-Cenis a été construit en 16 ans, il y a 150 ans.

3/ il y a nécessité d'affiner le principe d'un " plan collectif de financement " fondé sur un partage négocié des risques et impliquant le plus grand nombre d'acteurs financiers, industriels et institutionnels.

4/ il y a obligation pour les deux Etats de prendre une décision politique ferme, dès le prochain sommet, à propos de ce grand projet économique, écologique et européen.

Les deux présidents ont salué la forte implication des institutions financières et économiques françaises et italiennes présentes ainsi que la qualité des propositions et des décisions prises au cours de cette réunion. Ils s'engagent à suivre et à respecter le programme de travail prévu.

Pour toute information complémentaire et obtention de visuels

Contact presse :

T : 04 72 59 51 56 - F : 04 72 59 51 90

e-mail : info@transalpine.com

ou

www.Transalpine.com

Comité pour la liaison Européenne Transalpine Lyon Turin

T : 33 / 04 72 59 51 56 - F : 33 / 04 72 59 51 90

e-mail : gip@cr-rhone-alpes.fr